

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 09.12.2015

Version 9.7

## SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	800990
Nom du produit	Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse
Numéro d'Enregistrement REACH	01-211-9487289-20-xxxx
No.-CAS	104-76-7

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit chimique pour la synthèse Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals ( <a href="http://www.merckgroup.com">www.merckgroup.com</a> ).
--------------------------	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: <a href="mailto:prodsafe@merckgroup.com">prodsafe@merckgroup.com</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4, Inhalation, H332  
Irritation cutanée, Catégorie 2, H315  
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Xi	Irritant	R36/37/38
Xn	Nocif	R20

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*  
Attention

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

*Mentions de danger*

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

*Conseils de prudence*

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Etiquetage réduit (≤125 ml)**

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*  
Attention

Contient: 2-ethylhexan-1-ol  
No.-CAS 104-76-7

**2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

---

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substance**

Formule	CH <sub>3</sub> CH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> CH(C <sub>2</sub> H <sub>5</sub> )CH <sub>2</sub> OH	C <sub>8</sub> H <sub>18</sub> O (Hill)
No.-CE	203-234-3	
M	130,23 g/mol	

**Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
2-ethylhexan-1-ol (<= 100 %)		
104-76-7	01-211-9487289-20-xxxx	Toxicité aiguë, Catégorie 4, H332 Irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Irritation oculaire, Catégorie 2, H319 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Composants dangereux (1999/45/CE)**

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Classification
---------	----------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

2-ethylhexan-1-ol (<= 100 % )  
104-76-7 Xi, Irritant; R36/37/38  
Xn, Nocif; R20

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir Section 16.

### 3.2 Mélange

Non applicable

---

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Addition de : charbon actif (20 à 40 g en suspension à 10 %). Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Dermatite, Vertiges, narcose, excitation, spasmes, euphorie, Nausée, Vomissements, somnolence

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Laxatif : Sodium sulfate (1 cuillère à soupe/1/4 l d'eau).

---

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre sèche

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

### 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipement de protection spécial pour les pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## SECTION Mesures à prendre en cas de déversement accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger*

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion*

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

*Mesures d'hygiène*

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

*Conditions de stockage*

Bien fermé.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique**

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

*Protection des yeux/du visage*

Lunettes de sécurité

*Protection des mains*

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,40 mm
délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
délai de rupture:	> 30 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 730 Camatril® -Velours (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

*Autres équipement de protection*

Tenue de protection antistatique ignifuge.

*Protection respiratoire*

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre A

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

**SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

pH	7 à 1 g/l 20 °C
Point de fusion	-76 °C
Point/intervalle d'ébullition	184 °C à 1.013 hPa Méthode: DIN 53171
Point d'éclair	75 °C DIN 51758
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	1,1 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	12,7 % (v)
Pression de vapeur	0,13 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	4,5
Densité	0,832 gcm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	1,1 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: 3,1 OCDE ligne directrice 107 Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	10 mPa.s à 20 °C
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres données

Température d'inflammation	270 - 330 °C DIN 51794
----------------------------	---------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

**SECTION 10. Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 Kelvin sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

**10.2 Stabilité chimique**

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Possibilité de réactions violentes avec :  
Oxydants forts, Acides forts et bases fortes

**10.4 Conditions à éviter**

Fort réchauffement

**10.5 Matières incompatibles**

matières plastiques distinctes

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

aucune information disponible

---

**SECTION 11. Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Rat: env. 2.047 mg/kg  
OCDE ligne directrice 401

Symptômes: Irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif., Nausée, Vomissements

*Toxicité aiguë par inhalation*

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires  
résorption

CL50 Rat: > 0,89 mg/l; 4 h ; vapeur  
OCDE ligne directrice 403

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

DL50 Rat: > 3.000 mg/kg  
OCDE ligne directrice 402

résorption

*Irritation de la peau*

Lapin  
Résultat: Irritations  
OCDE ligne directrice 404

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée. Dermatitis  
Provoque une irritation cutanée.

---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

*Irritation des yeux*

Lapin

Résultat: Irritation des yeux

OCDE ligne directrice 405

Provoque une sévère irritation des yeux.

*Sensibilisation*

Test de patches: homme

Résultat: négatif

(IUCLID)

*Mutagenicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vitro*

Test de Ames

Escherichia coli/Salmonella typhimurium

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 471

*Cancérogénicité*

N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

*Toxicité pour la reproduction*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Tératogénicité*

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Peut irriter les voies respiratoires.

*Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

*Danger par aspiration*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## 11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:

En cas de résorption de grandes quantités:

somnolence, Vertiges, euphorie, excitation, spasmes, narcose

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

---

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

*Toxicité pour les poissons*

Essai en dynamique CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 28,2 mg/l; 96 h

Contrôle analytique: oui

OCDE ligne directrice 203

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*

Essai en statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie ): 39 mg/l; 48 h

(IUCLID)

*Toxicité pour les algues*

Essai en statique CE50 Desmodesmus subspicatus (Algue verte): 11,5 mg/l; 72 h

(ECHA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

*Toxicité pour les bactéries*

EC10 Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida): 540 mg/l; 18 h  
DIN 38412  
(IUCLID)

**12.2 Persistance et dégradabilité**

*Biodégradabilité*

79 - 99,9 %; 14 jr; aérobique  
OCDE Ligne directrice 301C  
Facilement biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

*Coefficient de partage: n-octanol/eau*

log Pow: 3,1  
OCDE ligne directrice 107

Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

**12.6 Autres effets néfastes**

*Information écologique supplémentaire*

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

---

**SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**

*Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

---

**SECTION 14. Informations relatives au transport**

**Transport par route (ADR/RID)**

**14.1 - 14.6** Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**Transport par voies d'eau intérieures (ADN)**

Non pertinent

**Transport aérien (IATA)**

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3334
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S. (2-ETHYLHEXANOL)
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** non

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1 - 14.6** Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Non pertinent

---

**SECTION 15. Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*Réglementations UE*

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) SEVESO III  
Non applicable

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$  % (w/w) ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

*Législation nationale*

Classe de stockage 10 - 13

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

**SECTION 16. Autres informations**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.**

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3**

R20 Nocif par inhalation.  
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**Conseils relatifs à la formation**

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

**Étiquetage**

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Attention

*Mentions de danger*

H227 Liquide combustible.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

*Conseils de prudence*

Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P313 Consulter un médecin.

**Étiquetage (67/548/CEE ou 1999/45/CE)**

*Symbole(s)*  Xi Irritant

*Phrase(s) R* 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

*Phrase(s) S* 26-37 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Porter des gants appropriés.

No.-CE 203-234-3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 800990  
Nom du produit Ethyle-2-hexanol-1 pour la synthèse

---

**Etiquetage réduit (≤125 ml)**

Symbole(s)  Xi

Irritant

Contient: 2-ethylhexan-1-ol

**Signification des abréviations et acronymes utilisés**

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

**Représentation régionale**

Millipore SAS \* 39 Route Industrielle de la Hardt \* 67120 Molsheim \* France \* Tél.: +33 (0) 825 045 645 \* Fax: +33(0)825 045 644 \* Email: [FRCustomerService@merckgroup.com](mailto:FRCustomerService@merckgroup.com) \* Order On-line: [www.millipore.com](http://www.millipore.com)

---

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*